

The logo for leParisien.fr, featuring the text "leParisien.fr" in white on a blue background with a red underline.

Les couloirs d'atterrissage changent

Publié le 17.11.2011, 07h00

Comme l'avait annoncé la ministre de l'Environnement, c'est aujourd'hui que sont mis en place les nouveaux couloirs aériens pour les avions en phase d'atterrissage à Roissy. Nathalie Kosciusko-Morizet a en effet décidé de relever de 300 m le début de la phase de descente. Une mesure destinée à réduire les nuisances sonores pour les communes les plus proches de l'aéroport mais qui a fait l'objet d'une forte contestation. Certaines associations considèrent que l'élargissement de la boucle d'atterrissage va éparpiller les nuisances sur un territoire beaucoup plus grand qu'avant. Les habitants du Val-d'Oise pourront le vérifier dès aujourd'hui si le vent vient de l'est. « Nos stations de mesure de bruit sont prêtes », prévient la Dirap, association des riverains de l'aérodrome de Cormeilles-en-Vexin. La structure travaille en outre, avec les collectifs des associations d'Orly, sur un recours contre l'arrêté de relèvement paru hier. C'est le cabinet d'avocats de **Corinne Lepage**, ancienne ministre de l'Environnement, qui les conseille.

Le Parisien

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2011
